



Changement de nom de ma fille

Par **seb1971**, le **07/11/2010 à 12:25**

Bonjour.

ma fille de treize ans est partie vivre avec sa mere en guadeloupe.
elle me dit qu'elle veut maintenant changer de nom de famille et en prendre un qui n'est ni le mien ni celui de sa mere pour des raisons de moqueries a l'ecole.n'etant pas d'accord quels sont mes droits.

Par **mimi493**, le **07/11/2010 à 12:27**

Le mineur ne peut pas changer de nom de famille, sauf si c'est le parent dont elle a le nom qui change le sien.

Elle devra attendre sa majorité et là, vous n'aurez rien à dire.

Par **seb1971**, le **07/11/2010 à 12:35**

merci mimi pour votre réponse.

bonne journée.